

LE MAGAZINE
D'INFORMATION
MUNICIPALE

MAI 2023

n°17

Mag' lissard

BULLETIN BIMESTRIEL



Sculpture réalisée par Gil Escoffier



PAGE 3

Information mairie



PAGE 4

Conseil municipal



PAGE 8

Un peu d'histoire...



PAGE 13

Le coin des associations

www.malissard.fr

Renseignements utiles

Mairie

5, place de la mairie
26120 Malissard
Tél. : 04 75 85 22 00
Fax : 04 75 85 45 77
mail : contact.accueil@malissard.fr

Horaires de réception du public

Lundi et mercredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Mardi et vendredi de 8h00 à 12h30
fermé le jeudi

Vous pourrez rencontrer vos élus à la mairie

Maire : Jean-Marc VALLA
sur rendez-vous.

Adjoint aux finances : Jean-Marc SOUCIET
sur rendez-vous.

Adjointe à l'éducation, à la jeunesse, et aux affaires sociales : Laure BLANDIN-JOUBERT
sur rendez-vous.

Adjoint à la communication : Laurent BARRAL
le mardi après-midi ou le vendredi après-midi
sur rendez-vous.

Adjointe à l'environnement et à la sécurité : Évelyne CHALÉAT
le samedi matin sur rendez-vous.

Adjoint à l'urbanisme : Pascal ALBOUSSIÈRE
le jeudi matin sur rendez-vous.

Adjointe à l'animation, aux associations, à la culture et aux sports : Florence BRES-DUFOUR
le lundi matin sur rendez-vous.

Marché

Mercredi matin de 8h00 à 12h00
Place de l'église

Agence Postale Communale

04 75 85 87 74
Ouvverte du lundi au samedi de 9h30 à 12h30.

Pharmacie 04 75 85 26 54

Pharmacie de garde

Pour connaître la pharmacie de garde, composer le 3915

Bibliothèque 04 75 85 47 69

Ouverture :
• lundi de 16h15 à 18h00
• mercredi de 9h30 à 12h00 et de 15h00 à 18h30
• samedi de 10h00 à 12h00

Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s de Malissard

Les Permanences Infos/ Conseils :

Accueil sur RDV auprès du RAM Valence-antenne Beaumont Malissard Montéleger, pour obtenir la liste des assistantes maternelles ou être accompagné dans les démarches liées au contrat :

Contact : Tél. 04 75 55 30 82

Mail : ram-valence@valenceromansagglo.fr
Permanence du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00 et le mercredi toute la journée.

VALENCE ROMANS AGGLO

Standard - Tél. : 04 75 81 30 30

Déchets :

La gestion des déchets est gérée par Valence Romans Agglo.

Informations et renseignements à :
dechets@valenceromansagglo.fr

Le ramassage des ordures ménagères a lieu les

mercredis matins, y compris les jours fériés (sauf le 1^{er} mai).

La collecte des déchets dangereux se fait uniquement les troisièmes lundis du mois de 15h à 18h. Les déchets seront immédiatement emportés par le camion de collecte afin d'éviter le stockage sur site.

Déchèteries les plus proches :

Beaumont-Lès-Valence

Z.A. les Moriettes
Lundi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Du mardi au vendredi de 14h00 à 17h00
Samedi 9h00 17h00 sans interruption

Montvendre

Quartier le Molle
Lundi, mercredi, vendredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
Mardi et jeudi de 15h00 à 18h00
Samedi de 9h00 à 17h00 sans interruption

Des bennes dédiées aux déchets d'ameublement sont disponibles dans les déchèteries de : Marches, Alixan, Etoile-sur-Rhône et Saint-Marcel-lès-Valence.

Assainissement et eaux pluviales

assainissement@valenceromansagglo.fr
Tél. : 04 75 75 41 33

Éclairage public

eclairage.public.sud@valenceromansagglo.fr
Tél. : 04 75 75 41 54

Valence Romans déplacements

secretariat@valenceromansdeplacements.fr
Site internet : www.valenceromansdeplacements.fr
Tél. : 04 75 60 26 70

Service patrimoine - pays d'art et d'histoire

villedartetdhistoire@valenceromansagglo.fr
Tél. : 04 75 79 20 86

Maison de l'habitat

44 rue Faventines - 26000 Valence
Tél. : 04 75 79 04 01

SIEPV (Syndicat Intercommunal des eaux de la Plaine de Valence)

Tél. : 04 75 58 83 91

Etat civil

Cartes nationales d'identité et passeports

Pour la création ou le renouvellement de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport, il convient de faire votre demande sur le site Internet : <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>.

Une fois votre dossier validé, il vous faudra prendre rendez-vous auprès de n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil, quel que soit votre lieu de résidence. Les communes les plus proches sont : Chabeuil, Valence, Bourg-lès-Valence et Portes-lès-Valence.

Recensement citoyen :

Tout Français, lorsqu'il atteint ses 16 ans, doit se faire recenser auprès de la mairie de sa Commune. Il doit présenter une pièce d'identité

justifiant de sa nationalité française, d'un justificatif de domicile et du livret de famille à jour. À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics, dont le permis de conduire.

Le recensement permet notamment l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans. La Journée Défense et Citoyenneté est remplacée par un suivi sur Internet pendant la durée de la pandémie.

Maison Médicale Malissard

Médecins : 04 75 80 26 26

Dentistes : 04 75 85 26 49

Infirmières

M^{me} BEDROSSIAN :

1, allée des Écoliers 26120 Malissard
Tél. : 06 62 16 08 44

Cabinet infirmier des Véores :

5, rue de l'église 26120 Malissard
Tél. : 04 75 25 40 83

M^{me} Céline AUBERT (IDE/puéricultrice)

M^{me} Anne-Lise DELORBRE (IDE)

M^{me} Laetitia BROSILLE (IDE)

M^{me} Fabienne REYNAUD (IDE)

M^{me} Laure SOUCHON (IDE)

M^{me} Mao DUMAS (IDE)

Permanence au cabinet tous les mardis de 7h00 à 10h00 sans RDV (sur rendez-vous en période de Covid) hors vacances scolaires et jours fériés.

Cabinet infirmier :

4, avenue du Vercors 26120 Malissard

Tél. : 06 95 86 36 25

M. Raphaël HEGEDUESS (IDE)

M. Ghislain VENDEL (IDE)

Permanence au cabinet tous les vendredis sans RDV de 7h30 à 11h00 hors vacances scolaires et jours fériés.

Cabinet de Kinésithérapeutes :

2 bis, rue des 3 bûches
sur rendez-vous au 04.75.85.42.39

Ostéopathes :

M^{me} Aurélie VANTARD,
4 avenue du Vercors
sur rendez-vous au 06.58.93.79.23

M^{me} Marlène FIORE,
9, place de la mairie
sur rendez-vous au 06.70.19.37.80
ou sur internet à www.zenrdv.com

M. Mathieu DERMONT,
9, place de la mairie
sur rendez-vous au 06.70.15.99.49 ou sur rendez-vous à www.osteopathemalissard.com

Vétérinaire

M. Marco GUFFANTI - 61 place Émile Courthial
Tél. : 04.75.79.16.71
mail : ilguzza@gmail.com

Responsable publication : **Mairie de Malissard**

Directeur de publication : Jean-Marc VALLA

Rédaction : Laurent BARRAL, Sylviane DUPRET
et Fabienne ESPOSITO

Dépôt légal : **Mai 2023**

Création graphique et
impression sur papier 100% recyclé

A.J.C. Impression - 26120 Chabeuil





Edito du Maire

Chères malissardoises,
chers malissardois,

Nous voici à mi-mandat. Beaucoup de choses se sont passées depuis notre élection au printemps 2020. Les réalisations et actions ont été nombreuses depuis 3 ans : certains projets ont vu le jour et d'autres sont en préparation. Au travers du Mag'LISSARD, vous pouvez nous suivre et être informés des moindres détails.

Tout ce travail peut se réaliser grâce aux élus et au personnel communal.

Cependant la situation générale de notre pays impacte obligatoirement la vie des communes, de notre commune. Vous pourrez lire dans la rubrique « Urba », les difficultés que nous rencontrons pour mettre en place la réalisation de la nouvelle pharmacie, mais aussi la réhabilitation du groupe scolaire.

La commission finances prépare un article détaillé. Vous aurez ainsi tous les chiffres nécessaires pour la bonne compréhension des décisions prises en matière budgétaire.

Dans un monde tourmenté, la majorité municipale poursuit son action en toute responsabilité pour le développement et la qualité de vie de notre village.

Je ne vais rien vous apprendre en vous disant que nous vivons une période compliquée.

La hausse du coût de l'énergie et des taux d'intérêts, l'inflation galopante, impactent nos dépenses personnelles. Il en est de même pour les collectivités. En élus responsables, et avec les services municipaux, nous avons travaillé sur l'amélioration énergétique des bâtiments et des économies de fluides.

La construction du complexe pétanque/tennis est presque terminée (elle le sera peut-être lorsque vous lirez ces lignes).

La commune se doit de garder des marges de manœuvre pour les années futures, mais aussi pour faire face aux augmentations des frais de fonctionnement et au financement des projets en cours (travaux du groupe scolaire qui sont à ce jour indispensables). L'augmentation de la taxe foncière s'avère nécessaire pour nous permettre d'équilibrer le budget communal au cours des années à venir.

Continuons de porter fort, ENSEMBLE, nos ambitions pour l'avenir de Malissard.

Animés par la passion pour notre village, qui nous a guidés durant ces 3 années, poursuivons notre tâche avec le même état d'esprit.

Malissard bouge, innove avec un grand nombre de festivités encore cette année.

Je vous souhaite un bon printemps et un bel été en douceur.

Profitez de ce temps pour apprécier la beauté de nos paysages, le réconfort de moments conviviaux, la joie de se retrouver et de partager, le bonheur de découvrir.

Bonne lecture.

Malissardoisement vôtre !

Jean-Marc VALLA

Etat civil



Naissance

- Ambre MOUNIER DELAÎTRE née le 12/02/2023
- Lalo BAILLON né le 15/02/2023
- Onur AYDIN né le 26/02/2023
- Aria BERGER VAL née le 01/03/2023
- Nathanaël CHARPY né le 24/03/2023
- Lucie LOMBARD née le 26/03/2023



Décès

- Marcel GONDOUIN décédé le 10/03/2023
- Giovanni NUVOLI décédé le 14/03/2023
- Georges CIVEYRAC décédé le 23/03/2023

Conseil municipal du 27 février 2023

Conformément à l'Ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 et au Décret n°2021-1331 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales, ainsi qu'à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 27 février à 19 h, le Conseil Municipal de la Commune de Malissard, dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de Jean-Marc VALLA, Maire.

Présent.e.s: 1. BLASSENAC, L. BARRAL, L. BLANDIN JOUBERT, C. COUR; S. DUPRET, J-M VALLA, Y. ESCOFFIER, J-M SOUCIET, F. GAILLARD, L. JOUD, G. JOURDAN, F. BRES-DUFOUR, M. MEITER, N. FERREIRA. F. ESPOSITO.

Absent(e)(s) ayant donné procuration : P. ALBOUSSIÈRE à I. BLASSENAC, E. CHALEAT à Y. ESCOFFIER, L. DUSSERT à J-M VALLA, C. FERREIRA VALLA à N. FERREIRA

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : W. GILHARD, S. MAITRE

Absent(e)(s) : L. ROUYEYROL, E. BARSCZUS

Florence BRES DUFOUR est nommée en tant que secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 27 février 2023 est trop volumineux pour paraître sur notre bulletin. Nous vous présentons donc le tableau des délibérations examinées. Nous invitons ceux et celles qui souhaitent voir leur contenu, à se rendre sur le site internet de la commune (www.malissard.fr) dans la rubrique publications :

N°	N° Délibération	Objet	Vote
		Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 12 décembre 2022	ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
1	01.2023	VALENCE ROMANS AGGLO : Approbation des statuts	ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
2	02.2023	Lotissement « le Pré des Gérins » classement d'office dans le Domaine Public de la voirie et des réseaux	ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
3	03.2023	Lotissement « les Trois Becs » classement d'office dans le Domaine Public de la voirie et des réseaux	ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
4	04.2023	Lotissement « le Jardin des Arts » classement d'office dans le Domaine Public de la voirie et des réseaux	ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
5	05.2023	Lotissement « les résidences de Roche-Colombe » classement d'office dans le Domaine Public de la voirie et des réseaux	ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
6	06.2023	Lotissement « le Pré Vert » classement d'office dans le Domaine Public de la voirie et des réseaux	ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
7	07.2023	Actualisation du linéaire de la voirie communale	ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
8	08.2023	Lotissement « les Terres du Levant » dénomination des voies et numérotation des lots	ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
9	09.2023	Avis sur dossier : installations classées pour la protection de l'environnement (IPCE) soumises à enregistrement/ SCI la Bastille	ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
10	10.2023	Budget Principal - reprise anticipée des résultats	ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
11	11.2023	Budget Principal : Budget Primitif 2023	ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
12	12.2023	Produit de placement de Trésorerie: ouverture compte à terme	ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
13	13.2023	Soutien humanitaire suite au séisme en Syrie et Turquie	ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
14	14.2023	Subventions aux associations	ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
15	15.2023	Activités périscolaires - tarifs 2022-2023	ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
16	16.2023	Personnel municipal : sapeurs- pompiers volontaires : convention de disponibilité entre la Commune de Malissard et le Service Départemental d'incendie et de Secours	ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
17	17.2023	Centre de Gestion de la Drôme: convention assistance retraite 2020-2022 - avenant n° 2	ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Les commissions



La commission Sécurité, Sûreté et Environnement

Emplacements des points d'apports volontaires

Le 14 mars 2023, vous avez été nombreux à participer à la réunion d'information au sujet de la mise en place des points d'apports volontaires (PAV) pour les ordures. Elle a été animée par Valence Romans Agglo représentée par Mme Girard, vice-présidente chargée de la qualité de vie et ses collaborateurs Messieurs Belhabib et Berger. En fin de réunion, le maillage de la commune en PAV vous a été présenté conformément à vos souhaits de proximité réclamés lors de l'enquête proposée en décembre 2021.

Ces emplacements ont été difficiles à déterminer car les sites devaient répondre à plusieurs critères, c'est-à-dire appartenir de préférence au domaine public, ne pas être disposés sur un réseau de gaz, d'eau ou d'électricité, être facile d'accès pour les camions et prendre en compte la densité de la population à desservir. Ainsi 19 sites ont été retenus et vous ont été présentés de façon globale. Afin de faciliter votre connaissance sur les lieux futurs où ils seront implantés, le tableau ci-dessous récapitule leurs emplacements, leurs nombres et leurs types de conteneurs.

IMPLANTATION DES POINTS VOLONTAIRES						
	CSEOM	CA OM	CA TRI	CSE Tri	CA provisoire OM	CA provisoire OM
Services techniques	4		5			
Cimetière	3		5			
Lotissement Véronique	1			3		
Parking des 3 Becs	2			3		
Parking du Stade	2		3			
Arrêt de car Les Roches	3			3		
Lotissement Le jardins des Arts (convention nécessaire)	2			3		
Eglise	2			2		
Lotissement la Guimandière	2			3		
Rue Quart de la Ruelle		2	5			
Lotissement Saturne	1			2		
Lotissement Sylvestre	2			3		
Lotissement Clair Matin	1					
Chemin des Balayes	2		3			
Lotissement Trésorerie Ouest (en cours d'étude)				3		
Lotissement les Roches*					2	3
Lotissement le Pré des Gerins*					3	3
Ancienne Poste*					2	3
Place Emile Courthial*					2	3
TOTAL	27	2	21	25	9	12

Légende :

CSE OM : conteneur semi-enterré ordures ménagères

CSE Tri : conteneur semi-enterré Tri

CA OM : conteneur aérien ordures ménagères

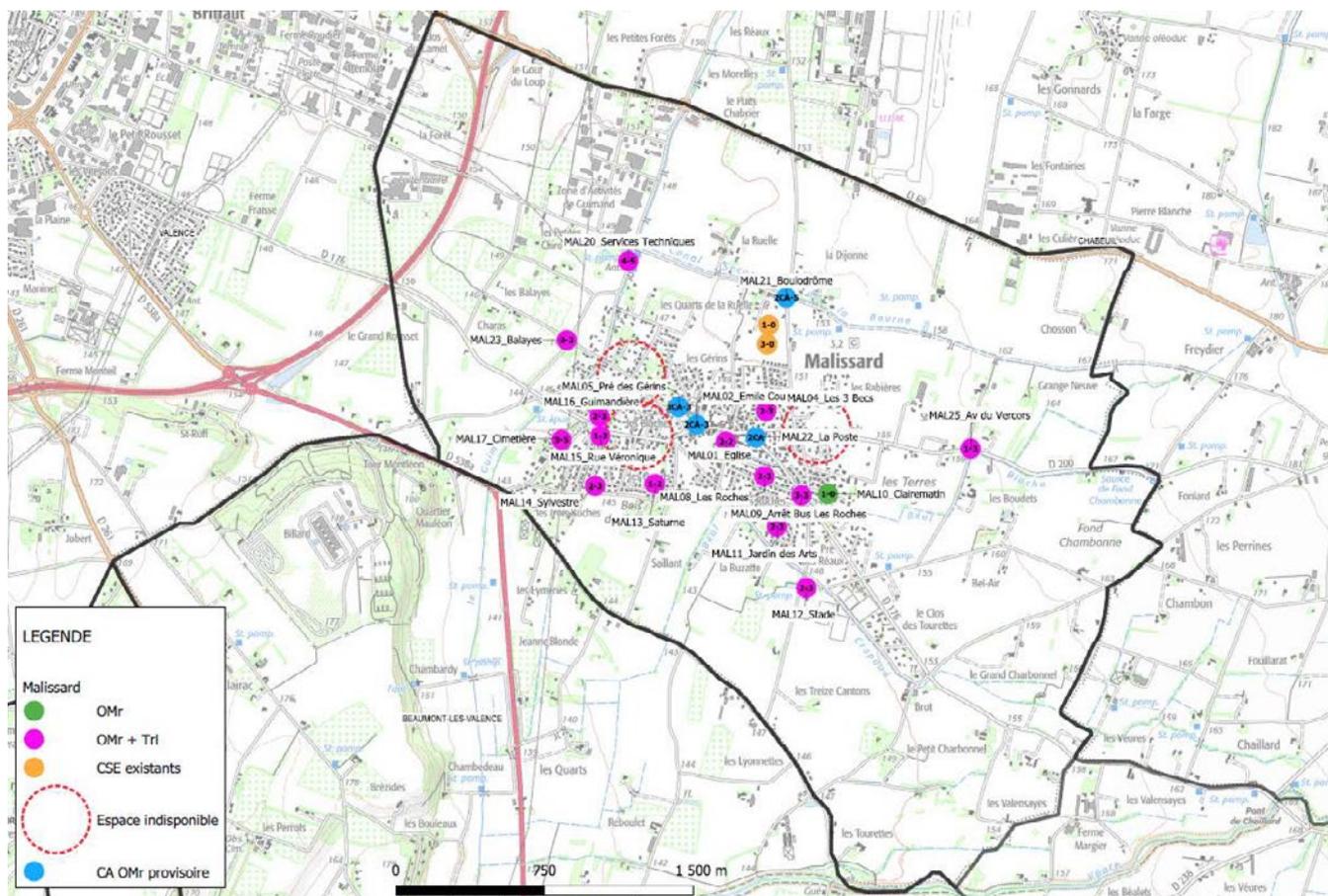
CA Tri : conteneur aérien Tri

* : emplacements où sont positionnés, dans un premier temps, des conteneurs aériens, en raison de futurs travaux d'aménagement.

Afin de réduire les nuisances sonores, visuelles et olfactives mais aussi de permettre le dépôt des ordures aux personnes à mobilité réduite, le conseil municipal a opté pour l'emplacement de conteneurs semi-enterrés pour le tri dans les 3/4 des sites soit 14/19 sites.

Gageons que ces emplacements et types de conteneurs satisferont la majorité des Malissardois.

CARTES D'IMPLANTATION DES POINTS VOLONTAIRES



Nature propre

La deuxième édition de la journée Nature propre s'est déroulée le samedi 18 mars 2023 sous un soleil printanier. Les enfants toujours aussi nombreux et volontaires pour participer au nettoyage de la commune ont œuvré efficacement à rendre notre commune plus agréable à vivre. Les chasseurs, à l'origine de cette journée en collaboration avec le conseil municipal et le conseil municipal enfants ont permis la réalisation de cette opération. Ainsi 1.5 tonnes de déchets ont été rassemblés et évacués par les services techniques.

Grâce aux sponsors locaux, Sole Mio (pizzas), la superette Vival, la boulangerie, la pizzeria, le café restaurant du centre et les brochures Pasquier, que nous remercions vivement, les participants ont pu, avant et après l'effort, se régaler.

En raison de son succès et des déchets collectés, nous reconduirons cette activité et vous disons à l'année prochaine.



Retardataires à vos cisailles !



Nous constatons encore de trop nombreuses haies qui empiètent sur le domaine public par absence de taille par leurs propriétaires. Ainsi l'accès des trottoirs est limité voire impossible pour les poussettes ou groupe de personnes. Pour rappel, selon la législation en vigueur, les haies ne doivent pas déborder de votre grillage ou de votre mur en limite de propriété et ne pas atteindre une hauteur supérieure à deux mètres si elle est plantée à moins de 2m de la limite. Une taille annuelle permet d'obtenir ce résultat.

Si vous êtes concernés, nous vous prions de procéder rapidement à la taille de votre haie ou de faire intervenir un professionnel qui peut vous faire bénéficier (sous conditions) d'un crédit d'impôt de 50% de la valeur de votre facture.

Les articles du prochain bulletin municipal devront être envoyés avant le 10 juin 2023. Rendez-vous dans vos boîtes aux lettres début juillet.



Commission Animation Associations Sports et Culture

Après le carnaval au mois de février, la commission animation ainsi que le Conseil Municipal Enfants et l'association Maliss' en fête ont pu, malgré quelques gouttes de pluie, organiser la chasse aux œufs de Pâques au centre du village.

Les enfants ont été récompensés par des sachets d'œufs en chocolat offerts par la municipalité et par M. Jonathan Vallon « Pizza MODJO » qui a gentiment participé à cette animation. Nous le remercions pour cette belle initiative.

Ce fût un après-midi convivial grâce aux jeux initiés par les enfants du CME.

Cette année, la fête de la musique se tiendra le samedi 24 juin, place Colette Bès. Nous vous promettons une soirée amicale et variée aux différentes tonalités musicales.

En juillet, nous vous donnons rendez-vous au stade pour le traditionnel repas républicain du 13 juillet et du feu d'artifice. Le groupe The Comment animera cette année le bal populaire.

Des permanences seront organisées pour les réservations des repas les 1er, 2, 8 et 9 juillet place de la mairie. Au menu : jambon braisé au feu de bois avec pommes de terre/légumes et boulgour.

Prochainement, nous vous proposerons une séance de cinéma en plein air. Ce sera l'occasion de varier les animations en extérieur. Nous vous donnerons plus de précisions sur le lieu, la date et le titre du film choisi ultérieurement.

Si vous avez des idées d'animation ou si vous souhaitez rejoindre notre équipe, n'hésitez pas à nous contacter à commission.aasc@malissard.fr, nous vous accueillerons avec plaisir.



Quoi de neuf côté Urbanisme ?

Les contraintes économiques peuvent souvent conduire à des décisions difficiles en matière de dépenses publiques. L'une de ces décisions est de donner la priorité à notre projet d'agrandissement et de rénovation du groupe scolaire. Le second projet concernant les espaces publics va malheureusement mais raisonnablement être revu à la baisse.

Même si les deux sujets sont importants pour la commune, lorsque les ressources sont limitées, des choix difficiles doivent être faits. Les réparations scolaires doivent être prioritaires sur les projets d'espaces publics, malgré les avantages qu'ils peuvent offrir.

La raison principale de cette décision est l'avenir de la commune.

Investir dans l'éducation et le développement des jeunes est une étape cruciale vers la construction d'un avenir meilleur pour Malissard. Ces deux notions sont essentielles au développement durable. En leur accordant la priorité, nous pouvons nous assurer que notre commune possède les compétences et les connaissances nécessaires pour prospérer dans l'avenir ... Les écoles sont des institutions essentielles pour éduquer et nourrir nos enfants.

De nombreuses écoles à travers le pays ont un besoin urgent de réparations et de mises à niveau : c'est le cas à Malissard. Qu'il s'agisse de "passoires thermiques", de restaurant et classes exigües, nous devons nous engager dans une démarche vertueuse et ambitieuse de contribution à la transition écologique et énergétique.

Nous visons une politique d'amélioration thermique de nos bâtiments permettant une réduction des consommations de 40% d'ici 2030, au regard de nos consommations de 2010.

L'avant-projet définitif présenté par notre maîtrise d'ouvrage (Studio GARDON!) répond à nos attentes, c'est pourquoi nous devrions le valider en ce début de second trimestre.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés sur le dossier des espaces publics : de bonnes nouvelles restent possibles.

Le complexe tennis/pétanque se termine. Lui aussi n'a pas été épargné par le contexte économique. Les entreprises locales (que nous avons privilégiées) souffrent de cette situation. La réception du chantier devrait cependant intervenir en mai.

Les clubs de tennis et pétanque Malissardois pourront désormais évoluer dans des locaux adaptés, clairs et normés. L'imposante

halle de sport à l'est du bâtiment pourra être utilisée les matins par les écoles et l'école de tennis (le mercredi) lorsque les conditions météorologiques l'imposeront.

Le projet "pharmacie" prévu sur la place de l'ancienne poste est à l'arrêt.

Malgré un dépôt de permis de construire en janvier, le coût global de l'opération dépasse l'enveloppe budgétaire prévue initialement par les investisseurs. En conséquence, une nouvelle mouture de ce projet est à l'étude... Affaire à suivre !





Hommage à Monsieur Léon Hugues

Léon Hugues, instituteur et secrétaire de mairie, né à Grasse (06) le 16 mai 1901, fils naturel de Clotilde, Louise, Hélène Vautrin, 20 ans, couturière, habitant quartier St Antoine à Grasse, reconnu le 09 octobre 1922 à Grasse par Augustin, Pierre, Hugues, employé à Grasse.

Elève à l'école normale de Nice de 1917 à 1920, il effectue son service militaire à partir du 1er avril 1921 au 25ème régiment d'infanterie, puis au 166ème RI. Il est mis en disponibilité fin 1922 au grade de sous-lieutenant. Il effectue plusieurs périodes, est nommé lieutenant le 5 mars 1926, et est élevé au grade de capitaine de réserve le 23 décembre 1938. Il est rappelé lors de la 2ème guerre mondiale comme capitaine au 3ème régiment d'infanterie coloniale. Il est fait prisonnier lors des combats près de Troyes. A sa libération en 1945, il reprend son métier d'instituteur à Malissard. Il sera rayé des cadres de l'armée en 1958.

Il se marie à Valbonne (06) le 22 novembre 1922 avec Mélanie, Maximilienne Fontaine née à Paris en 1901

Ils eurent 3 enfants : Gisèle née en 1923 à Grasse, épouse Courbis, Geneviève née en 1925 à Ste Croix, épouse Leitzement et Pierre né en 1927 à Ste Croix.

Il est nommé instituteur à Creyers (26) en 1924, l'année suivante à Ste Croix (26) et en 1929 à Malissard où il s'établit.

Instituteur et secrétaire de mairie, il prendra sa retraite en 1960 mais restera secrétaire de mairie jusqu'en 1970.

Il a fait l'école à plusieurs générations de Malissardois, dont son petit-fils Patrick Courbis.

Il a été également correspondant local du Dauphiné Libéré.

Leon Hugues est décédé à Guilhaud-Granges le 10 décembre 1997. Il aura eu le bonheur de voir grandir ses 7 petits-enfants, ses 11 arrière-petits enfants et de connaître son arrière-arrière-petit-fils.





La page du C.M.E.



La recette des muffins au double chocolat

Sortir 50 g de beurre du réfrigérateur et le laisser ramollir.

Faire fondre 50 g de chocolat noir au bain marie et faire tiédir 10 cl de lait dans une casserole pendant 2 minutes, puis demander de l'aide à un adulte pour retirer la casserole du feu.

Dans un saladier, battre avec un fouet le beurre et 100 g de sucre en poudre jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Tout en continuant à fouetter ajouter 2 œufs, le lait tiédi et le chocolat fondu. Préchauffer le four à 180°C (Thermostat 6). Dans le saladier rajouter 200g de farine, une cuillerée de levure et 50 g de pépites de chocolat, puis remuer énergiquement.

Verser la pâte dans des petits moules à muffins.

Demander à un adulte de mettre au four et laisser cuire 10 à 15 minutes.

Astuce : à consommer tiède avec une boule de glace à la vanille.



L'instituteur demande à Ducobu :

Eh bien, Ducobu, avez vous passé des vacances intéressantes ?
Oui M'sieur mais pas assez pour faire une rédaction !

Quel est le comble
pour un dragon ?

Pourquoi un chasseur emmène-t'il
son fusil aux toilettes ?

Que dit l'oeil droit à l'oeil gauche ?

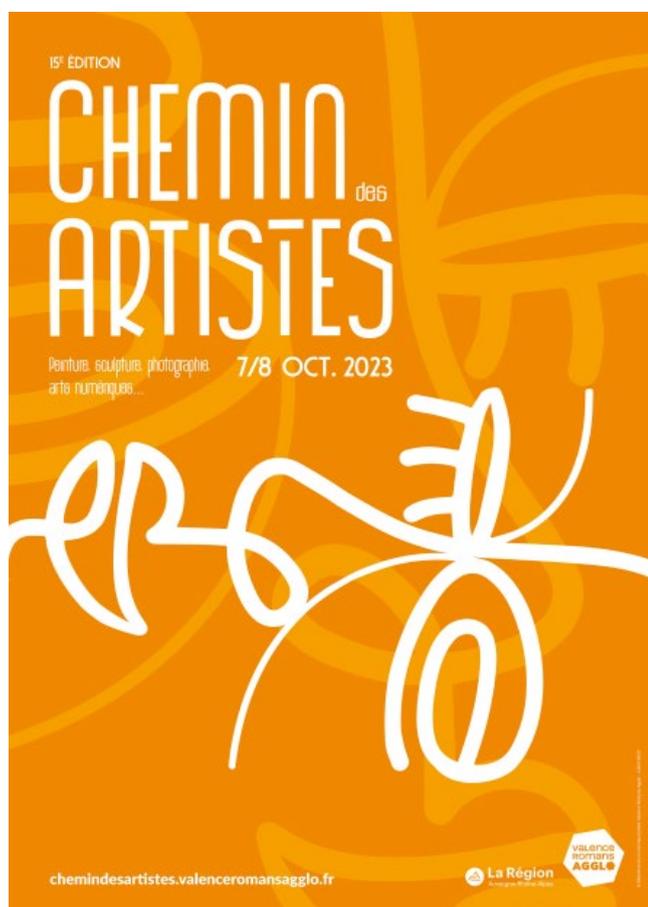
Un avion s'écrase à la frontière
entre la France et l'Italie.
Où enterre-t'on les survivants ?

C'est l'histoire d'un fou qui court autour d'un arbre,
poursuivi par un chien qui veut le mordre.
Le médecin arrive et dit au fou :
Attention, il va vous rattraper !
Le fou répond : ne vous inquiétez pas, j'ai un tour d'avance !!

Réponses : **déclarer sa flamme, On enterre pas les survivants,**
Entre toi et moi y a un un truc, ça se sent ! pour tirer la chasse



Cérémonie du 19 mars



Chemin des artistes

Pour la première fois, Malissard a adhéré à chemin des artistes. Vous être peintre, sculpteur, photographe,...? Vous êtes artiste professionnel ou amateur ? Vous êtes seul ou en collectif ? Cette manifestation vous offre un espace d'exposition gratuit sur les deux jours des 7 & 8 octobre 2023, dans les 39 communes participantes.

Tous les détails à consulter dans l'appel à candidatures ci-dessous : <https://chemindesartistes.valencromansagglo.fr/>

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 1^{er} juin 2023. Pour vous inscrire, consulter la charte de la manifestation et rendez-vous sur le site.

Un tutoriel est disponible pour vous aider dans votre démarche, dans la rubrique "comment candidater. Créez votre compte en ligne, remplissez le formulaire, joignez les photos de vos œuvres et choisissez la commune sur laquelle vous souhaitez exposer.

L'inscription est limitée à une seule commune.

Pour toutes questions concernant l'inscription en ligne :
Valence Romans Agglo
Direction action culturelle et patrimoine
04 75 79 23 00

Princesse du désert une malissardoise sur un raid moto



Prenez 2 amies rencontrées dans une école de danses latines,
Ajoutez une passion commune pour la moto,
Saupoudrez d'un brin de folie et vous obtenez un défi fou : **s'engager dans un raid moto en partant de 0 en enduro !**



Ce défi fou, c'est un rêve d'enfant pour Abigaïl ! Elle a toujours regardé le mythique Dakar chaque année en famille en espérant pouvoir un jour le vivre à son tour ... En 2019, elle intègre l'équipe de l'association Sud Raid Aventure et part au Maroc dans l'organisation. Fin 2022, s'en est trop pour elle et elle se lance : pourquoi

ne pas tenter l'aventure côté concurrent ? L'idée est lancée ... Entre 2 cours de danses, elle en parle à Elodie, la malissardoise co-pilote de rallye voiture pendant 10 ans, qui avait raccroché son casque et ses roadbooks depuis la naissance de sa fille. Les défis, Elodie aime les relever et il n'en faut pas plus pour qu'elle décide de s'engager dans cette nouvelle aventure !

Concrètement de quoi s'agit-il ? C'est un raid et non un rallye, c'est-à-dire que le classement se fait sur la régularité et la navigation, et non sur la vitesse. Le tracé change chaque année et se déroule toujours dans le désert marocain, avec une ambiance familiale très appréciée des concurrents et sur laquelle les membres de l'organisation veillent soigneusement.

Le raid dure 10 jours et permet aux pilotes de parcourir 3 000 km de pistes, dunes, sables, et oueds, à la découverte des fabuleux paysages du Maroc.

Ce défi est une formidable occasion pour Abigaïl et Elodie de sortir de leur zone de confort et de dépasser leurs limites. C'est aussi à n'en pas douter une extraordinaire aventure humaine qui commence bien avant le départ, de part les rencontres formidables qui jalonnent déjà leurs routes grâce aux contacts qu'elles nouent avec leurs partenaires et sponsors.

Ce challenge leur permet également de participer à une oeuvre caritative car l'association SRA profite de chaque voyage au Maroc pour convoier du matériel médical, de bureau, des vélos et toutes sortes de dons qui sont acheminés jusqu'à la fondation marocaine pour la jeunesse, l'initiative et le développement (MJID) qui se charge de les redistribuer en fonction des besoins sur place. Et enfin, le dernier mais pas des moindres, Elodie et Abigaïl sont particulièrement fières d'apporter leurs touches de féminité dans le monde des sports mécaniques principalement occupé par des hommes. Elles ont à cœur d'ouvrir l'univers de la moto aux femmes et de contribuer à ce que les femmes osent tenter ce type d'aventure.

Pour mener à bien leur projet, elles sont en recherche d'entreprises et/ou de mécènes désireuses de les accompagner et de les soutenir de manière matérielle ou financière.

Elles organisent également des événements pour compléter leur budget, et notamment une soirée de danses latines SBK (Salsa - Bachata - Kizomba) le vendredi 05 mai à 21h au Bar / Restaurant l'Esprit M à Valence. Une initiation à la Bachata est prévue à 21h en partenariat avec l'école de Danse Latin Addiction Danses et Fitness, ainsi que des surprises au cours de la soirée.

PRINCESSES DU DÉSERT
PRESENTS

SOIRÉE
**SBK
PARTY**

BAR L'ESPRIT M
142 AVENUE DE PROVENCE - VALENCE
PARKING ET RESTAURATION SUR PLACE

VENDREDI 05 MAI | 21H - INITIATION BACHATA
22H - SOIRÉE ET SURPRISES

ENTRÉE :
8€ (RÉSERVATION SUR QR CODE)
10€ (SUR PLACE)

EN PARTENARIAT AVEC
LATIN ADDICTION
DANSES - FITNESS

Vous pouvez également les soutenir en participant sur leur campagne de dons HelloAsso :

<https://www.helloasso.com/associations/princesses-du-desert/formulaires/1>

Si vous souhaitez les contacter, voici leur mail (dossier de sponsoring sur demande) : raid.pdesert@gmail.com

Et n'hésitez pas à suivre toute leur aventure sur les réseaux sociaux : @princesses.dudesert

MA MUTUELLE SANTÉ COMMUNALE



Lundi 22 mai
Mercredi 31 mai

PERMANENCES
sur rendez-vous
au 06 16 24 92 28



La santé de tous, un bien précieux.
Parce que nous avons tous droit à la santé !



Ramasser et jeter les déjections canines : un geste civique indispensable

Nous sommes nombreux à Malissard à posséder un chien et à le promener régulièrement sur la voie publique ou dans les champs. Si ces animaux de compagnie sont très appréciés par leur maître, leurs déjections retrouvées sur les trottoirs et dans les espaces naturels ou publics le sont beaucoup moins pour les promeneurs.

Ces déjections sont responsables de nombreux désagréments qu'ils soient visuels, olfactifs et sanitaires par le risque de propagation de microbes et de parasites à l'homme. Elles sont impliquées dans la dégradation des espaces verts et des milieux naturels par leur importante teneur en azote et en phosphore comme le souligne une récente étude britannique. Cet apport en nutriments (phosphore et azote) représente un danger pour la biodiversité. En effet, la plupart des écosystèmes étant naturellement pauvres en nutriments, il entraînerait une surfertilisation des sols qui favoriserait le développement de certaines plantes, comme les orties, et au détriment d'autres espèces.



Pour inciter et faciliter le ramassage des déjections des chiens, des distributeurs de sacs à crottes ont été disposés à l'arrière de la mairie et au quartier trésorerie ouest. Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur le domaine public. **En cas de non-respect de cette obligation, vous pouvez être verbalisé d'une amende de deuxième classe d'un montant de 35€.**

Quelle que soit la destination de votre promenade, n'oubliez pas de vous doter d'un sac plastique pour préserver la propreté des trottoirs et des sentiers que nous souhaitons pouvoir emprunter en famille en toute sérénité.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Le club pédestre



En Avril, L'Isle sur la Sorgue au programme

Entre Luberon, Ventoux et Alpilles, L'Isle sur la Sorgue vous accueille dans ses rues pleines de charme, autour de sa Collégiale et ses bords de Sorgue où il fait bon flâner.

Le programme de la journée était chargé pour les 77 randonneurs, le matin 2 circuits possibles au départ du golf : ces 2 circuits longeront un moment le canal de Carpentras et le golf. Nous traverserons aussi des bois de chênes et de cistes avec une végétation qui nous évoque le Sud et les vacances. Nous pourrons aussi admirer quelques Bories. Deux groupes vont faire 9km et 200m et un autre groupe 6km et 140m

Ensuite nous reprenons le car pour aller pique-niquer au joli coin du partage des eaux : Le Partage des Eaux offre aux L'Islois comme aux visiteurs un cadre naturel préservé. Laissez-vous envoûter par les eaux claires et fraîches de la Sorgue. Elle se partage en deux en amont de L'Isle-sur-la-Sorgue au niveau du Partage des Eaux pour donner naissance à la Sorgue de Velleron et la Sorgue de L'Isle.

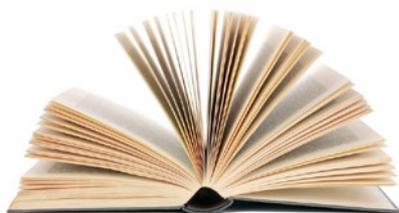
Ces deux bras de la Sorgue se divisent en aval en plusieurs dizaines de bras de Sorgue, aux noms différents : Sorgue de Monclar, Sorgue du Pont de la Sable, Sorgue du Travers, Sorgue du Moulin-Joseph, Sorgue de la Faible, Sorgue des Moulins... Tous s'écoulent dans la plaine des Sorgues entre L'Isle-sur-la-Sorgue et Avignon. Les bras principaux se rejoignent et se jettent dans l'Ouvèze à Bédarrides. Après le pique-nique nous reprenons le car qui nous déposera dans la ville pour faire le circuit des roues à aubes (3km) ou profiter d'un temps libre

L'Isle-sur-la-Sorgue est réputée pour ses roues à aubes depuis une époque très lointaine. Les eaux de la Sorgue fournissaient la force motrice nécessaire à l'artisanat et à l'industrie de l'Isle. A noter que la ville disposait alors d'une industrie 100% renouvelable.

La ville compta quelques 70 roues installées sur ses canaux.

Pour les semaines à venir, suite au succès de l'année dernière, la fête du club sera organisée pour la deuxième année consécutive le mardi 16 mai à Saou, tous les niveaux marcheront le matin. Comme l'année précédente, nous partageons ensuite un délicieux et copieux pique-nique préparé par chaque randonneur du salé, du sucré, des fruits, etc...). Puis place à l'après-midi ludique : jeux de société, pétanque et jeux en bois. Réservez dès aujourd'hui votre journée.

Le nombre d'adhérents en progression influence les participations aux randonnées, une augmentation est constatée depuis le début de l'année, le renforcement de l'équipe d'animateurs devient nécessaire pour répondre à la demande dans les meilleures conditions.



Bibliothèque

Le 31 mars dernier, la soirée « Film d'animation Le Prince Serpent » a remporté un vif succès. Les retours du public et de nos élus ont été très positifs. Nous remercions une fois encore la municipalité pour avoir offert aux malissardois ce moment récréatif et culturel. Actuellement nous avons une exposition des travaux des enfants de maternelle réalisés dans le cadre périscolaire.

Nous avons toujours dans nos murs l'exposition « papier-déchiré-collé » de l'artiste Huguette Chevalier. Cette exposition débouchera sur un atelier d'initiation à cette technique le 03 juin 2023 après-midi. (Informations détaillées à la bibliothèque courant mai)

Un atelier "autour de l'écriture" est programmé à la bibliothèque le 13 mai 2023 de 14h30 à 17h00. Il sera animé par Gisèle Daspres pour un public de 10 personnes maximum âgées de plus de 12 ans. L'inscription est obligatoire.

Pour plus d'informations ou renseignements s'adresser à la bibliothèque aux heures de permanence.

Les boules

Samedi 21 janvier 2023 s'est déroulé au boulodrome Willy Margier le traditionnel challenge intersaison.

Au terme des trois parties c'est la quadrette de Josette Riory, Sonia Guimbaud, Patrick Antheunus et Etienne André qui s'impose, l'équipe favorite emmenée par Roland Martaresche a du s'incliner et ne termine que seconde.

Le président Laurent Brégier a remis aux vainqueurs le précieux trophée pour une année.

En fin d'après midi 45 convives se sont réunis autour de la table pour savourer un repas convivial concocté par les deux maitres queux Robert Lopez et Jean Pierre Sagnard ainsi que des tartes aux pommes gracieusement fournies par Françoise Merle.

Tous les boulistes se sont donnés rendez vous l'année prochaine pour essayer de remporter ce concours d'hiver qui existe depuis 1989, crée après la construction du boulodrome, pour mémoire le 1er challenge qui a eu lieu le 05 février 1989 avait vu la victoire de la triplete Raymonde Antheunus, Lucien Braquehais et Michel Tournigand.



VOYAGE EN ÉCRITURE

Gisèle DASPRES

(Association Embarquement pour Cythère)
vous propose des jeux d'écriture.

Samedi 13 mai à 14h30

À la bibliothèque
de Malissard



Atelier gratuit ouvert à tous les Malissardois
de plus de 12 ans.
Prévoir papier et crayon.

Inscription obligatoire à la bibliothèque
(04.75.85.47.69 ou bibliotheque.malissard@orange.fr)
10 participants maximum

Association Sports Et Loisirs

Les plus observateurs d'entre vous l'auront peut-être remarqué : le logo de l'association a fait peau neuve. Pour les autres c'est avec plaisir que nous vous laissons en prendre connaissance.

Avec l'arrivée des beaux jours, sonne la fin des activités. Celles-ci cesseront à partir du 16 juin. Mais avant de partir en vacances vous pourrez vous réinscrire pour la saison 2023/2024 dès le mois de juillet. Toutes les informations sont à retrouver sur notre site Internet.

PORTES OUVERTES :

Pour les enfants de 6 à 10 ans :

le « MULTISPORTS » leur ouvre ses portes à partir du 15/05/2023 les mercredis de 9h15 à 11h15. Mélanie, l'animatrice, sera heureuse de les accueillir et de les initier à différents sports collectifs ou individuels.

Pour les adultes, voici les activités qui en bénéficient :

« APA » (Activité Physique Adaptée),

les 17/05, 31/05, 14/06/2023 à 16h15 et,
les 26/05 et 09/06/2023 à 16h45

Présentez-vous directement à la salle E.C.A.

« COUTURES » (inscription par email),

Les 17/05 et 31/05 14/06/2023 à 17h30 et,
Les 26/05 et 09/06/2023 à 18h00

« MARCHE NORDIQUE »

les jeudis 01/06 8/06 et 15/06, à 14h00

Venez directement sur le parking du parc de Lorient

Avant la pause estivale, derniers rendez-vous importants :

- **l'Assemblée Générale.** Elle se tiendra le mardi **27/06/2023** à 18 h30, à la salle des fêtes.
- Gala de fin d'année, de l'activité Jazz et Street Danse « **Aux Ateliers Magiques de Dani Lary** » à Barbières le 17/06/2023 à 20h00
- Le dernier évènement de cette saison, **une représentation de l'Activité THEATRE le 28/06/2023** à 20h30 afin de vous montrer le travail de l'année. Pour clore la soirée, **la pièce « SCENE DE VIE »** sera présentée par des acteurs amateurs du territoire de Valence-Agglomération. L'entrée sera libre de participation.

Toutes les informations sont à retrouver sur notre site Internet <https://asmlissard.wixsite.com/sportsetloisirs>

Vous pouvez aussi nous joindre par téléphone au 06 08 56 04 14 ou par mail associationsportsetloisirs26@gmail.com



SPORTS & LOISIRS

MALISSARD

MultiSports
Avec Mélanie

Mais aussi... Mobilité, Coordination, équilibre, esprit d'équipe,

Dès le 15 MAI 2023

de 9h15 à 11h15 les mercredis Salle des fêtes

Venez ESSAYER
Entrée libre et gratuite,

Enfants de 6 à 10 ans

C'est ...
Danse ... Rugby-Flag ...
Basket ... Lutte ...

et, Foot...
Gymnastique ...
Accrosport ...

Petit Soleil **devienra Grand**

Vendredi 24 mars, la Chorale de Soyons : « Soyons en Chœur » a offert un très beau concert « BREL » au profit de l'association « Petit Soleil devienra Grand »

Ce fut une très belle soirée, où plus de 45 choristes sous la direction de leur chef de chœur, « Anne-Marie Boucharlat », nous firent vibrer en interprétant les succès tels que « Quand on n'a que l'amour » « Amsterdam » « Mathilde » « Le plat pays » et beaucoup d'autres encore.

L'église de Malissard, que Monsieur le Curé de Chabeuil avait très gentiment mise à notre disposition, était bien remplie et les applaudissements furent fournis.

En début de concert, la présidente de l'association, puis la présidente de la chorale et la chef de chœur, nous expliquèrent la raison de ce concert, pour Solal particulièrement, puis la vie et l'œuvre de « Jacques Brel »

Après plus de seize chansons, puis un « bis », offert par la chorale, chacun put repartir, des chansons plein la tête.

Nous remercions tout le public pour sa générosité lors de ce concert en libre participation.

Cela va beaucoup aider pour un stage de motricité, prévu à Barcelone dans quelques jours.

Encore merci à la Chorale de Soyons, à la Cure de Chabeuil et Monsieur le Curé, à la Mairie de Malissard, au couple responsable de l'église qui nous a aidés, comme chaque fois, pour l'organisation, et à tous les bénévoles de l'association toujours présents et disponibles pour « Petit Soleil ».



Ecole de musique

Le 27 janvier dernier, les élèves de l'école de musique ont joué lors d'une audition hivernale.

Les proches sont venus en nombre dans la salle de l'école pour écouter et apprécier ce petit concert hivernal. Pour certains de nos élèves, il s'agissait de leur première fois devant un public! En cette période de froid, nos musiciens étaient encouragés par des regards chaleureux et attentifs.

L'école de musique a participé aux côtés de la municipalité, les pompiers et la FNACA, à la cérémonie du 19 mars pour la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Nos musiciens ont notamment fait l'ouverture et chanté la Marseillaise.



L'école participera également à la commémoration de la victoire du 8 mai 1945.

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

En ce moment, professeurs et élèves préparent le spectacle de fin d'année!

Il se déroulera à la salle des fêtes de Malissard, le samedi 10 juin à partir de 16h00. Lors de l'entracte, petits et grands pourront se rafraîchir et prendre une part de gâteau.

L'entrée est gratuite, vous êtes tous les bienvenus pour venir écouter et soutenir nos musiciens !

M'DANSE

Le petit poucet malissardois continue de briller !!

C'est avec fierté, que nous vous communiquons les meilleurs résultats de nos compétiteurs Malissardois de ces derniers concours :

Pour les duos :

- Un 2^{ème} prix pour Clelia Imbert et Clara Callonego.
- Un 2^{ème} prix pour Léa Picotin et Romain Da Cunha Queiros
- Un 2^{ème} prix + coup de cœur du jury pour Eva Kerboghossian et Valentina Raillon
- Un 1^{er} prix pour Lilou Haas et Louise Veyrand Arnault
- Un 2^{ème} prix pour Emma Thorin et Julia Peltier
- Un 1^{er} prix + coup de cœur du jury + prix d'excellence + meilleure note du concours pour Lalie Baudy et Capucine Astier.

Pour les solos :

- 3^{ème} prix pour Loane Tavenas
- 2^{ème} prix pour Pauline Riggio
- 2^{ème} prix pour Louna Moginot
- 2^{ème} prix pour Romain Da Cunha Queiros
- 2^{ème} prix pour Léa Picotin
- 3^{ème} prix pour Thelma Girodin
- 3^{ème} prix pour Louise Veyrand
- 2^{ème} prix pour Lalie Baudy
- 2^{ème} prix pour Timothé Delmarty
- 2^{ème} prix pour Julia Peltier.
- 2^{ème} prix pour Noémie Vossier
- 1^{er} prix pour Capucine Astier.

Pour les groupes :

Notre groupe "Tous à bord" obtient un superbe 1^{er} prix. Un grand bravo à nos petits marins !!

Pour les groupes juniors, 1^{er} prix pour "les reines du shopping " et un 1^{er} prix + coup de cœur du jury pour "je ne ferai pas ça tous les jours ".

Un grand bravo à nos 30 danseurs M'Danse qui représentent fièrement Malissard tout au long de ces compétitions de jazz.

Vous souhaitez voir les chorégraphies sur lesquelles ils sont récompensés ?

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 17 juin à 20h aux ateliers magiques de Dani Lary pour le gala de fin d'année de l'association sports et loisirs (voir l'affiche)

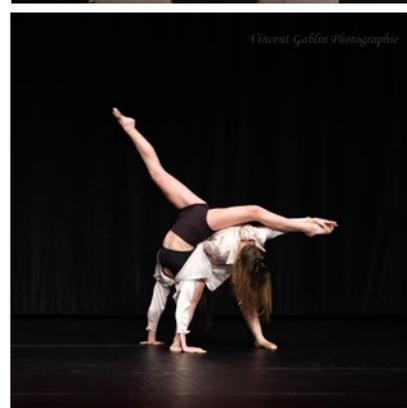
A noter : les pré-ventes !

Mardis 23/05 et 30/05 de 17h à 20h

Jeudi 25/05 de 17h à 19h

Vendredis 26/05 et 02/06 de 16h30 à 20h

Salle de danse Joële Sarat





SPORTS ET LOISIRS MALISSARD

VOUS PRÉSENTE SON SPECTACLE DE DANSE

EMBARQUEMENT IMMÉDIAT

**SAMEDI 17 JUIN
2023 À 20H**

**AUX ATELIERS MAGIQUES
DE DANIELARY À BARBIÈRES**



**ADULTES : 16 EUROS
ENFANTS (3 À 11 ANS) : 10 EUROS**



PRE-VENTES

**23, 30 MAI : 17H-20H
25 MAI : 17H-19H
26 MAI ET 2 JUIN : 16H30-20H
SALLE DE DANSE SARAT**



Flash sur notre journée parisienne

Pour la 2^{ème} année consécutive, M'DANSE a organisé une journée parisienne dans le cadre de son projet annuel. Au programme : promenade en bateau mouche et spectacle au Paradis Latin.

Un très joli moment qui permet de renforcer les liens entre les 31 danseurs, de décompresser à l'issue de la saison des concours et de faire une pause avant les répétitions pour le gala.

M'DANSE tient particulièrement à remercier ses sponsors, ALTEC Conseil, E-TEX, MAZARS et l'entreprise R.M. RIGGIO, ainsi que les structures qui sollicitent nos danseurs malissardois pour animer leurs divers événements.

Vous pouvez notamment les retrouver le samedi 13 mai à 11h à la médiathèque la passerelle, à Bourg les Valence, dans le cadre de «danse au fil de d'avril».



M'DANSE

REPRÉSENTATION
MODERN' JAZZ

Créée en 2017, par la danseuse chorégraphe Carole Régny, cette compagnie amateur de Modern'jazz, basée à Malissard, compte aujourd'hui 29 danseurs et danseuses de 7 à 17 ans. Cette petite troupe participe et remporte régulièrement des prix à des concours régionaux et nationaux mais continue de danser pour divers événements localement (fêtes de la musique, spectacles de Noël, etc.). Toujours à la recherche de nouveaux défis, elle a été choisie, cette saison, pour le tournage du clip Bella Mia de Gianni Lorenti.

Entrée libre / tout public
Dans le cadre de *Danse au fil d'Avril*

SAMEDI
13 MAI 2023
À 11H

MÉDIATHÈQUE LA PASSERELLE
1 place des rencontres
26500 Bourg-lès-Valence
04 75 44 44 65

FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 24 juin

Église

18h30

Malichoeur

Place Colette Bès

19h15

école de Musique

20h00

Bleu Safran

21h15

Benjo

buvette
&
petite
restauration